

**Compte rendu**  
**Conseil d'administration**  
**Dimanche 28 Mai 2017 MERVANS**

**Présents :** Colette MAQUIN, Claude COSSON, Marie-Hélène REY, Jean-Luc GOSSE, Gaston REY, Annie CARTIER, Françoise PUGEAUT, Christiane GODARD, Léone BOSCARY et Jean-Marc BARMES.

**Excusés :** Elisabeth POMPEE, Jean Bernard LEMOINE, Jean marc PETIT, Jean Pierre BEAUVAIS et Jean Claude POMPEE.

**Absents :** Pierre EDIN et Sandra POIRIER.

**1) Vote du Bureau**

Madame Colette MAQUIN et Monsieur Claude COSSON font acte de candidature pour la présidence de l'association, Madame Colette Maquin est élue présidente par 5 voix contre 4 à Monsieur Claude COSSON et 1 bulletin blanc

Monsieur Claude COSSON est élu premier vice-président à l'unanimité

Madame Marie Hélène REY est élue deuxième vice-présidente à l'unanimité

Monsieur Jean Luc GOSSE est élu trésorier à l'unanimité

Madame Elisabeth POMPEE est élue trésorière adjointe à l'unanimité

Monsieur Gaston REY est élu secrétaire à l'unanimité

Madame Annie CARTIER est élue secrétaire adjointe à l'unanimité

**2) Convention CO CLIC CO**

Conformément à l'orientation décidée en Assemblée Générale, le Conseil d'administration charge la Présidente de déclencher sans délais des démarches en vue d'une dénonciation à l'amiable de la convention signée entre les deux parties.

Il est précisé que CO CLIC CO pourrait toujours être retenue comme prestataire sur des missions précises

**3) Adhésions**

Le montant de l'adhésion individuelle est fixé à 18 Euros et l'adhésion par couple est fixée à 30 Euros.

**4) Participation Financière individuelle à l'AG**

Le conseil d'administration décide de maintenir la participation individuelle pour l'assemblée générale des clochers tors à 40 Euros.

**5) Pouvoirs**

Le conseil d'administration décide de limiter à tout membre présent à l'assemblée générale le droit de détenir un pouvoir d'une personne absente et à jour de la cotisation.

Un représentant communal adhérent de l'association pourra être porteur d'un pouvoir individuel en plus de celui de la commune.

**6) Prochain CA**

Le prochain CA aura lieu à Rochechouart les dates restant à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé et devant l'absence de questions diverses, Madame la présidente lève la séance.

Gaston REY  
Secrétaire